



## **EXTRAIT**

### **du procès-verbal du Conseil communal**

Séance : du 26 mars 2024

Présidence : Anne-Marie Fischer, Présidente

\* \* \*

#### **LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES**

- vu le préavis n° 03/2024 de la Municipalité du 20 novembre 2023 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier, incluant les conclusions du rapport de la commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

#### **d é c i d e**

- 1) d'accorder un crédit de CHF 157'000.- TTC (cent cinquante-sept mille francs), pour rénovation des W.-C. de l'édicule public du cimetière, mise en place d'un W.-C. non genré, pour PMR, sécurisé et autonettoyant ;
- 2) d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement ;
- 3) d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Ainsi délibéré en séance du Conseil communal d'Épalinges, le 26 mars 2024.

La Présidente :

La Secrétaire suppléante :

Anne-Marie FISCHER

Mélanie ESTOPPEY